

**Objet : Compte rendu du comité de pilotage Apogee/Rof du 22 juin 2012**

**Présents : S. Benistant (Grenoble 1), M. Boudenoot (Artois), Pierre Etienne (Reims – Champagne Ardenne), Olivier Glénat (Toulouse 1), Nicole Ludeau-Pavy (Paris 11), Marie-Christine Monge (Bordeaux 4), Thierry Paul (Université d’Aix-Marseille), Olivier PERLOT (Université de Reims – Champagne Ardenne), Corinne Claisse (Paris 5), Nicole Nicolas (CPU), C. Ronceray (Amue), H. Ponchaut (Amue), Sylvie De Fresnoye (Amue), Joyce Gabus (Amue), Joëlle Lenoir (Amue), Valérie Le strat (Amue), Alain Philipona (Amue).**

**Destinataires : Membres du comité de pilotage Apogée/Rof**

## 📄 Versions du document

Version	Nom du Document	Date	Commentaire
1.0	ApogeeRof_CR_Copil_22juin2012.doc	27/06	Version transmise aux participants pour validation
1.1		16/07	Version définitive

## 1. Introduction de Claude Ronceray :

- Claude Ronceray présente le contexte des projets à travers le plan stratégique de l’AMUE 2012-2015, socle du contrat de l’AMUE/MESR.
- Il est réaffirmé la volonté d’associer les établissements à toutes les étapes des projets, y compris leur pilotage (ce qui suppose de leur fournir des éléments de prise de décisions), de notamment construire de façon conjointe le plan de développement produit, de communiquer et de capitaliser sur ce qui est fait dans les établissements puis de relayer l’information et les décisions prises en comité auprès de l’ensemble de la communauté.
- La gouvernance des projets repose sur :
  - o Un comité de pilotage, qui suit l’avancement des projets, apprécie les risques, assure les arbitrages.
  - o Le Club U, qui est un lieu de partage des bonnes pratiques et chambre d’expression des besoins terrains.
  - o Des groupes d’experts thématiques qui instruisent les dossiers, pour arbitrage.
  - o La traçabilité des décisions (COPIL, CA Amue, AG Amue)
- Seuls les dossiers qui représentent une charge significative et/ou des impacts établissements seront soumis à l’arbitrage avec la possibilité d’assurer un go/no go après recueil des besoins (cahier des charges), après conception générale, en particulier pour décider de poursuivre ou non en fonction des risques et coûts.
- Dans un souci de légitimité du comité, il est nécessaire que les membres s’assurent de leur disponibilité.

## 2. Club U 2012 :



- Le Club U est une journée de partage et d'échanges : il ne s'agit en aucun cas d'une instance supplémentaire de validation ou de décision.
- Le comité de pilotage se réunira pendant le Club U.
- Lieu du Club U 2012 sur 2 jours : il est demandé aux membres du comité de pilotage si leur établissement serait en mesure d'accueillir le Club U cet automne (octobre-novembre, maximum début décembre). Un amphi de 200 p. est requis plus 6 à 7 salles pour les ateliers. Le lieu se doit d'être d'un accès assez facile pour y venir par les transports de toute la France.
- Il est souhaité d'ouvrir le Club U à d'autres domaines et publics pour créer plus de transversalité.
- Les membres du Comité sont invités à faire parvenir à l'Amue des propositions de thématiques d'ateliers.

### **3. Indicateurs de pilotage des projets :**

- Les indicateurs proposés en séance (cf. présentation) n'ont pas fait l'objet d'objection de la part du comité.
- Ces indicateurs pourront être complétés, pour le projet Rof, d'indicateurs mesurant la qualité d'implantation.

### **4. Projet Apogée**

#### **a. Le contexte**

Le logiciel Apogée est né en 1993 avec une première implantation en 1995. Ce logiciel, implanté actuellement sur 83 établissements suite aux récentes fusions, donne lieu à des pratiques de gestion, des usages bien ancrés parfois et très variés selon les établissements et même au sein des composantes d'un même établissement.

Sa souplesse (modélisation) est une force mais aussi une faiblesse qui a rendu l'outil complexe au fil des réformes et évolutions, pouvant rendre sa maintenance délicate (risques de régression). Par ailleurs, le périmètre de l'outil a été complété au sein du SI des établissements par un ensemble d'applications « périphériques ».

L'arbitrage de la feuille de route d'Apogée se devra d'intégrer ces contraintes.

#### **b. Plan produit et d'accompagnement 2012 – début 2013**

Le plan produit en cours est présenté en séance (cf. slides).

#### **c. Arbitrage de la stratégie proposé du plan produit**

- Validation des axes prioritaires proposés pour le plan produit :



Axe	Orientation majeure	Principes directeurs
1	Intégration SI	Priorité à l'intégration SI établissement S'appuyer sur des standards
2	L'enseignant acteur du SI	Fondation : modéliser les rôles
3	Consolidation domaines actuels	Exemples : - Charges d'enseignement - Dématérialisation PJ
4	Extension de périmètre	Privilégier la mutualisation d'Initiatives Etablissement

- Auxquels il faut ajouter les évolutions règlementaires et paliers technologiques obligatoires.

#### **d. Arbitrage des DM prioritaires 2013 (suite demandes Club U 2011)**

N°	DM	Situation	Typologie
1	Archivage intermédiaire (sous réserve des résultats d'une étude d'impacts en cours)	Analyse en cours	Consolidation
2	Inscription pédagogique aux groupes Vet	Analyse en cours	Consolidation
3	Amélioration de la gestion des boursiers	Analyse en cours	Consolidation
4	Ajout de fonctionnalités de duplication (PV/RN/MCC/Règles de calcul)	Analyse en cours	Consolidation
5	Rénovation de l'ADD	Analyse en cours	Consolidation
6	Affichage des stages suivis dans le dossier étudiant pour ADD (Intégration Pstage)		Consolidation
7	Prise en compte des régimes d'inscription en réinscription à distance		Consolidation
8	Gestion des pièces justificatives en IA G.		Consolidation
9	Consolidation Saisie de notes web enseignant, suite exploitation massive		Consolidation

Ces demandes d'évolutions sont actées en séance et seront à lotir pour 2013, une fois les analyses avancées.

#### **e. Arbitrage des thèmes prioritaires à instruire**



N°	Thème proposé P1	Situation	Typologie	Coût/C.
1	Intégration GFC (paiement/remboursement)	Instruction en cours	Intégration SI	Moyen
2	Intégration environnements d'apprentissage et d'évaluation en ligne (Moodle, ...)	Instruction en cours	Intégration SI	Elevé
3	Intégration outils de planification (emploi du temps)		Intégration SI	Elevé
4	Urbanisation puis intégration étudiants en FC hors stage court (FCA manager « Focus », ...)		Intégration SI	Moyen
5	Extension et modernisation flux d'échanges bidirectionnels avec le CROUS (Aglaé) – mise en place probable en 2014		Intégration Règlementaire	Elevé
6	Intégration RNIE (mise en place probable rentrée 2014)		Intégration Règlementaire	Elevé
7	Transmission d'informations certifiées au RPPS (1/01/2013)		Intégration Règlementaire	Moyen

N°	Thème proposé P1	Situation	Typologie	Coût- Compl.
8	Référentiels communs – projet PRISME	Selon cible	Intégration SI	Moyen
9	Rénovation module de calcul des charges d'enseignements (et intégration SI avec la gestion du service enseignant)	Instruction en cours	Consolidation Intégration SI	Moyen
10	L'enseignant acteur du SI: rôles, libre service enseignant	Instruction en cours	L'enseignant acteur du SI	Elevé
11	Dématérialisation des pièces justificatives (Admission-Inscription)		Extension Intégration CMS	Moyen
12	Gestion des Stages hospitaliers		Extension	Elevé
13	Médecine préventive des étudiants	Outils existants	Extension	Elevé
14	Notation européenne (cahier des charges européen Pri. 2013)		Extension	Moyen

Le comité de pilotage acte l'instruction de ces thèmes :

- Le thème 2 : il est demandé de s'assurer que ce thème répond bien à une attente des établissements. Deux ateliers, l'un en Club U 2011 et l'un dans le cadre des ateliers de renouvellement d'Apogée, montrent un besoin de synchronisation des enseignements en ligne et populations d'étudiants entre le SI et ces plateformes. L'objectif étant de pouvoir assurer automatiquement cette synchronisation, pour 80% des enseignements. Les groupes d'étudiants créés pour des cours en ligne pour les besoins pédagogiques propres à une séance d'enseignement en ligne sont hors du champ.



- Le thème 4 : il est acté dans un premier temps d'examiner en pré-requis les enjeux métier, les acteurs de la formation continue et d'assurer ensuite un travail d'urbanisation des fonctions de gestion de la FC, en amont de toute instruction sur le projet Apogée.
- Les thématiques 5, 6, 8 et 14 requièrent des éléments en entrée des projets sources pour démarrer l'instruction, respectivement :
  - o le projet de dématérialisation du dossier social de l'étudiant / Aglaé,
  - o le projet RNIE du MESR : choix du scénario de déploiement pour l'enseignement Supérieur
  - o le projet PRISME de l'Amue
  - o le projet européen EGRACON relatif à la conversion des notes entre les différents systèmes d'évaluation européens.
- Le thème 5 : le projet de dématérialisation du dossier social doit intégrer un flux Aglaé vers établissement permettant de connaître la situation sociale de l'étudiant afin d'aider à l'attribution d'aide (FDSDIE).
- Le thème 9 : la rénovation du module de calcul des charges d'enseignement doit porter en priorité sur une meilleure prise en compte des enseignements partagés.
- Le thème 10 : la modélisation des rôles des enseignants au sein d'Apogée est un préalable aux thèmes 2 et 3 et au volet « Libre service de l'enseignant » du thème 10.
- Le thème 12 : l'idée est d'identifier si des initiatives établissements sont mutualisables et son modèle de mutualisation. En effet, ce module présente un intérêt uniquement pour les établissements santé (30% environ des établissements). Ce besoin va s'accroître avec les formations paramédicales.
- Le thème 13 : des demandes explicites d'établissements ont été émises vers l'Amue lui demandant de mutualiser cette fonction. L'Amue étudiera en interne si ce thème est à traiter dans le cadre du projet Apogée ou par ailleurs au sein de l'Amue.
- La CPU souhaite être associée au thème 14 : Notation européenne. L'Amue va se rapprocher du groupe de travail Egracon pour connaître l'avancement de ce projet.

Parmi les autres besoins identifiés présentés (cf slides), le comité de pilotage demande également l'instruction des dossiers supplémentaires suivants :

- Les thématiques « Intégration RI », « Services en mobilité offerts aux étudiants » et « Evaluation des enseignements par les étudiants » sont ajoutées.
- Concernant la thématique « services en mobilité offerts aux étudiants », il est demandé d'étudier uniquement le volet « alerte SMS » vers les étudiants par les gestionnaires pédagogiques. L'association ESUP propose de se rapprocher du projet SMSU en Île de France.
- L'Association ESUP souhaite que son offre autour de la scolarité intégrée avec apogée (Mon dossier étudiant, Pstage, e-candidat et transfert) puisse s'appuyer complètement sur le catalogue de services d'Apogée. ESUP fera parvenir ses besoins à l'Amue.
- Un autre besoin est identifié concernant la difficulté de conserver une situation Apogée à un moment T (cliché SISE par exemple) : Ce besoin est écarté du périmètre Apogée car couvert par l'entrepôt de données.

Une fiche thématique pour chacun des dossiers sera présentée pour le prochain comité avec des propositions macro calendaires, permettant de prioriser les dossiers à démarrer à court terme (assurer une expression des besoins -> cahier des charges).

Le plan produit à construire pour les prochaines années (ordonnancement des thèmes d'évolution dans le temps) devra intégrer le plan de construction et de déploiement de la nouvelle offre, une fois ce dernier stabilisé.



## f. Nouveau mode de diffusion des patchs

Le comité acte le nouveau mode proposé. Il est demandé à ce que les patchs diffusés précisent bien les pré-requis. L'Amue précise qu'un patch du train de maintenance ne sera en général pas obligatoire à installer de suite, l'établissement pouvant en cumuler plusieurs si les apports du patch ne lui paraissent pas urgents.

## 5. Projet Rof

### a. Le contexte

Valérie Le Strat présente le **contexte** du projet Rof afin de permettre à tous les participants de disposer du même niveau d'informations. Parmi les établissements présents, certains sont pilotes, d'autres participent à la première vague de déploiement et d'autres ne sont impliqués dans aucun dispositif d'implantation du projet.

Ce projet a démarré en phase pilote depuis avril 2011 dans **4 établissements** et est en phase de pré-implantation depuis mars 2012 dans **10 établissements** dans le cadre de la première vague de déploiement.

Les enjeux du projet sont ensuite présentés. L'outil Rof doit être considéré par les établissements décidant de l'implanter comme un **vecteur** de mise en qualité de leur offre de formation. L'établissement ne doit en aucun cas faire l'économie d'une **réelle réflexion** sur les objectifs qu'il se fixe en termes de présentation, gestion et rationalisation de son offre de formation.

Une fois seulement que les enjeux de l'établissement dans ce domaine ont été définis, l'outil Rof peut répondre à certains d'entre eux tels que l'amélioration de la visibilité, du fonctionnement ou de la gestion du dialogue contractuel. Le côté fédérateur de l'implantation de l'outil dans le cadre d'une fusion est rappelé par l'un des participants. En effet, il peut s'agir du premier outil commun à l'ensemble des établissements fusionnés, ceux-ci pouvant s'appuyer sur l'offre de formation fusionnée pour porter leur nouvelle identité.

Outre l'outil, l'Amue accompagne les établissements via une série d'actions qui sont présentées aux participants. Le calendrier général d'une implantation du projet est également présenté.

### b. Le plan produit.

Le plan produit pour l'année à venir est présenté en séance. Les évolutions de l'outil s'articulent autour des 4 axes que sont : la mise en qualité de l'offre de formation, la visibilité, l'aide au pilotage du dialogue contractuel et l'amélioration du fonctionnement.



- Evolution du plan produit avec les besoins des établissements et le contexte réglementaire
- Autour des 4 axes :

**MISE EN QUALITE DE L'OFFRE**

✓ Gestion des MCC, Amélioration de l' **intégration** avec la brique de scolarité, Aide au calcul du **coût prévisionnel** des maquettes

**VISIBILITE DE L'OFFRE A L'ECHELLE NATIONALE ET EUROPEENNE**

✓ Gestion du **multilinguisme**, automatisation des échanges avec l'ONISEP

**AIDE AU PILOTAGE DU DIALOGUE CONTRACTUEL**

✓ Automatisation des échanges avec **PEliCan**, Automatisation des échanges avec le RNCP

**AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT**

✓ Ajout de profils de **validation** et de modification de l'offre de formation, Assouplissement des processus de validation, Amélioration de l'**ergonomie**, Intégration avec **PRISME**

Le détail de ces évolutions est consultable dans le fichier « planProduit.pdf » en Annexe du présent document.

Concernant l'automatisation des échanges avec le RNCP, un groupe de travail Rncp/ministère et le réseau des Vp-cevu est à démarrer via la CPU (contact Nicole Nicolas)

En plus de la liste des évolutions proposées, l'un des sites pilotes indique la nécessité de pouvoir suivre et tracer les modifications de contenu effectuées sur l'offre de formation afin, par exemple, d'éviter à certaines informations d'être écrasées. En l'état, seul l'utilisateur ayant effectué la dernière modification est conservé. La teneur des modifications n'est pas historisée. Le suivi des modifications peut s'avérer très utile dans le cadre du dialogue contractuel afin de faciliter la validation des différentes versions de maquettes. Il doit pouvoir se faire information par information.

Concernant le multilinguisme, les établissements sont sollicités pour participer aux phases de conception de cette évolution. AMU et URCA fournissent le nom de deux contacts.

**c. Arbitrage des évolutions proposées.**

Une priorisation des différentes évolutions présentées est proposé selon les critères suivants :



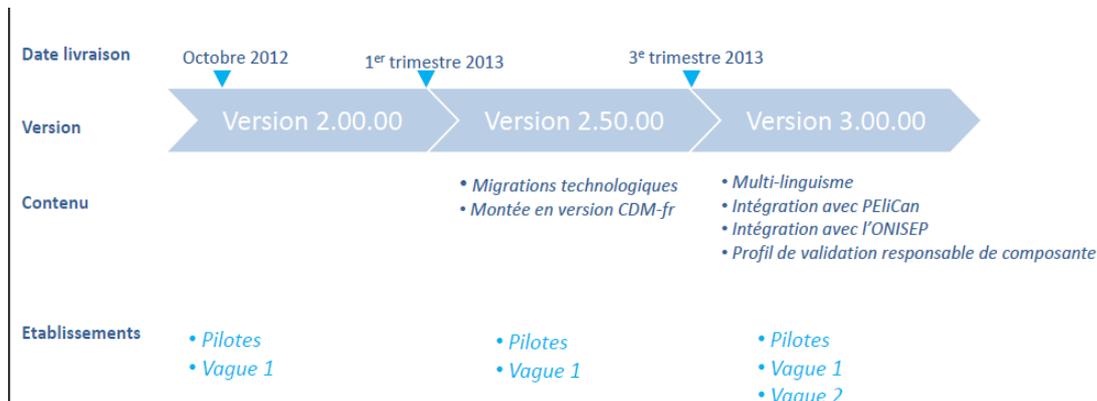
- **La priorisation a été faite en favorisant :**
  - ✓ les évolutions de faible charge à forte valeur ajoutée
  - ✓ Les évolutions de charge importante, à forte valeur ajoutée et dont la maturité du besoin est jugée suffisante
- **Priorisation plan produit 2013**
  - ✓ Livraison des fonctionnalités :
    - Gestion du multilinguisme
    - Intégration avec PEliCan
    - Intégration avec le portail de l'ONISEP
    - Profil de validation : responsable de composante
    - Automatisation des échanges avec le RNCP
    - Amélioration de la gestion des MCC
  - ✓ Démarrage des études :
    - Simulation du coût des maquettes
    - Amélioration de l'intégration avec la brique de scolarité (sous réserve de maturité suffisante)



Les participants valident la liste proposée mais demandent que dans le cadre de l'amélioration de la gestion des MCC la possibilité de tracer les modifications apportées aux données concernées par l'évolution (suivi de l'historique), soit rajoutée.

#### d. **Planning.**

Le planning associé au plan produit est présenté et validé



Mise en place d'un train de maintenance régulier. Il n'y a pas à l'heure actuelle suffisamment de recul sur l'application pour envisager la mise en place d'une mise à disposition régulière de correctifs et d'évolutifs de faible charge. Une telle possibilité sera ré-étudiée lorsque le déploiement du projet sera plus avancé et que le volume de demande de correction et/ou de modification le justifiera.

#### e. **Club Utilisateur.**

Les thèmes envisagés pour le Rof dans le cadre du prochain club utilisateur Apogée/Rof sont validés par les participants. NB. Pour certaines interventions,



l'Amue demandera probablement une participation des sites pilotes et/ou des établissements de la vague 1.

## **6. Prochain COPIL**

- Le prochain comité de Pilotage sera réunira cet automne, notamment pour préparer le Club U, mais sur une durée plus courte (une demi-journée)
- Un Comité de Pilotage se tiendra également pendant le Club U 2012.

## **7. Annexes**

- Supports de l'introduction.
- Supports de présentation pour le comité de pilotage du projet Apogée
- Supports de présentation pour le comité de pilotage du projet Rof